



## Immigration

# Les Marocains champions des mariages blancs en Belgique

Laila Zerrouk  
lzerrouk@aujourd'hui.ma

Le mariage blanc est un moyen bien connu par les Marocains pour s'établir dans un pays de l'Union européenne (UE). Le phénomène continue de prendre de l'ampleur dans certains pays de l'UE, notamment en Belgique. Les statistiques récentes de l'Office des étrangers ne font que confirmer cette tendance. Selon l'Office, 4.427 dossiers de mariages suspects ont été comptabilisés en Belgique en 2011. A ce sujet, la porte-parole de l'Office des étrangers, Dominique Ernoult, avait précisé qu'il s'agit «de dossiers suspects avant même que l'union ait été contractée et on ne parle ici que des cas où les deux conjoints sont déjà sur le territoire belge», souligne-t-elle. Pour ce qui est des pays d'origine des personnes qui se marient uniquement dans le but de vivre légalement sur le territoire belge, le Maroc arrive en tête avec un tiers des cas, devant ainsi l'Algérie, la Turquie et la Tunisie. Anvers arrive

en tête des communes où l'on compte le plus de mariages suspects, suivie de Molenbeek-Saint-Jean et de Charleroi. Pour Nezha El Ouafi, députée PJD, coordinatrice de la Coalition des MRE, ce n'est pas une surprise, «les mariages blancs sont toujours aussi nombreux en Belgique et en Italie. En revanche, le phénomène est moins important en France en raison des mesures restrictives prises par le gouvernement français à l'encontre du regroupement familial», affirme-t-elle. Et d'ajouter : «Ces statistiques nuisent à l'image de notre pays. Et par conséquent, le Maroc doit prendre des dispositions pour mettre fin aux mariages blancs. A commencer par la lutte contre la corruption au niveau des administrations. Quand des milliers de documents sont falsifiés, que peuvent penser les pays d'accueil ? Que le Ma-

roc ne respecte pas la loi ? Tous ces abus ne peuvent que ternir notre image. Ce qui est regrettable». Autre constat : l'immigration jusque-là très masculine est devenue féminine. «L'immigration des Marocains s'est féminisée durant ces dernières années. Les Marocaines sont de plus en plus nombreuses à opter pour les mariages blancs. Et bon nombre d'entre elles sont des femmes diplômées», note Mme El Ouafi. Les mariages blancs ne sont pas sans conséquence. Sur le plan juridique, ils constituent un délit. En France, par exemple, le fait de contracter un mariage avec un étranger aux seules fins d'obtenir, ou de faire obtenir, un titre de séjour constitue un délit puni de cinq ans d'emprisonnement et de 15.000 € d'amende. A ceci s'ajoute le contexte économique. «La crise économique et la mon-

tée de la droite en Europe ne constituent pas des facteurs en faveur des immigrés qui sont victimes de discrimination. Les Marocaines qui espéraient à travers le mariage blanc regagner l'Europe pour une vie meilleure se retrouvent sans travail. Certaines n'ayant pas les moyens pour se loger n'ont d'autres choix que d'habiter avec des étrangers. Et elles sont exposées à la violence et aux abus de tout genre». Rappelons que la Belgique a durci les règles du regroupement familial. Après un long débat, la Chambre des représentants belge avait adopté, le 26 mai dernier, la loi renforçant les règles en matière de regroupement familial. A travers l'adoption de cette loi, la Belgique entend lutter contre les abus, à savoir les mariages blancs et les filières d'immigration. Le parti des écologistes, principal opposant à cette loi, avait critiqué ces différentes mesures visant implicitement les Belges d'origines marocaine et turque. ■

*Le mariage blanc est une simulation de mariage. Autrement dit, il s'agit d'un mariage auquel les époux ont consenti sans intention réelle de vivre ensemble, de fonder un foyer.*

**L**e mariage blanc est contracté dans le seul but d'obtenir un titre de séjour ou la nationalité du pays d'accueil. Les affaires en justice ne sont pas rares. Tel est le cas du scandale qui a éclaté récemment aux Etats-Unis. La police fédérale américaine (FBI) a arrêté six Marocains soupçonnés d'avoir obtenu la résidence aux Etats Unis, grâce à des mariages blancs avec des Américaines. Les agents du FBI chargés de ce dossier ont interpellé une dizaine de personnes soupçonnées de mariage blanc, dont les six Marocains ayant contracté des mariages blancs avec des Américaines moyennant des sommes allant de 900 à 7500 dollars. Selon les médias américains, les ressortissants marocains ont tous prétendu s'être mariés par amour, niant avoir payé leurs «épouses» pour entrer en territoire américain sous le couvert d'un faux mariage. Le ministre de la justice américain avait déclaré que les personnes impliquées ayant obtenu frauduleusement la nationalité américaine seront expulsées vers le Maroc, après qu'ils aient purgé une peine de prison.